CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60124** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2028**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : RAES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/12/2021

Capital : 22 400

179 BIS RUE DE LILLE
59223 RONCQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 75 B 50

Siret : 303 433 932 00041

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0030900-L

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 059302226 W

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 059302226 W

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 03 20 94 07 36 **Fax :** 03 20 94 08 96

Portable : 0677372877

Responsabilité légale :
ACA LEFEBVRE (931 778 484) / LEFEBVRE JEAN-RAYMOND PRÉSIDENT / DUTHOIT ANTOINE, YANN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.raes.fr

E-mail : contact@raes.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 660 853 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	9	16/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 16:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E60124** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2028**

ÉDITÉ LE **27/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/12/2021
Capital : 22 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 75 B 50

Siret : **303 433 932** **00041**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0030900-L

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 059302226 W

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 059302226 W

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **RAES**

179 BIS RUE DE LILLE
59223 RONCQ

Téléphone : 03 20 94 07 36 **Fax :** 03 20 94 08 96
Portable : 0677372877

Site Internet : www.raes.fr
E-mail : contact@raes.fr

Responsabilité légale :
ACA LEFEBVRE (931 778 484) / LEFEBVRE JEAN-RAYMOND PRÉSIDENT / DUTHOIT ANTOINE, YANN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.